

A stylized logo of a triathlete in motion, composed of flowing blue and red shapes. The figure is positioned in the upper right quadrant of the page, partially overlapping the title text.

GUIDE de la FORMATION

2022-2023

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

INTRODUCTION

La Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.) propose une offre de formation complète à destination des éducateurs bénévoles ou professionnels. Quel que soit votre projet ou celui de votre structure affiliée à la F.F.TRI., l'équipe du Département emploi-formation sera votre interlocuteur pour vous accompagner (contacts en dernière page de ce guide). N'hésitez pas à consulter régulièrement le site fédéral pour vous tenir informé des dernières actualités en lien avec le secteur : <http://www.fftri.com/formation-federale>

Brevet Fédéral de Niveau 1 : « Accompagnateur »

Cadre d'intervention :

L'accompagnateur intervient au sein d'un club affilié à la Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.) sur tous les publics. Il n'exerce pas en autonomie son activité de bénévole au sein d'une structure. Il n'est donc pas responsable de la mise en œuvre des actions pédagogiques et techniques. Il participe à l'organisation et à la sécurité des publics.

Sous couvert de la responsabilité in-situ d'un éducateur de niveau supérieur, il a pour principales missions :

- d'accompagner un éducateur référent ;
- d'aider à la préparation et à l'installation du matériel ;
- de participer à l'organisation du groupe en vue de la séance d'entraînement ;
- de prendre part à la sécurité du groupe lors d'un entraînement ou d'une compétition ;
- d'encadrer un sous-groupe lors d'une séance d'entraînement ;
- d'aider au retour de séance effectué par l'éducateur référent.

Pour ce niveau de formation les compétences acquises ou non acquises ne sont pas certifiées par une épreuve terminale. La formation se compose de séquences de formation correspondant à des unités capitalisables (UC) constitutives qui forment le brevet fédéral de niveau 1. Chaque séquence ou unité associe une somme de compétences attendues :

- Etre capable de définir les missions de l'accompagnateur ;
- Etre capable de mobiliser les connaissances de la vie et de l'organisation du club ;
- Etre capable EC d'adapter sa posture et de communiquer ;
- Etre capable d'appréhender les outils utiles à la conduite des activités ;
- Etre capable de participer à l'encadrement d'un groupe à l'entraînement et en compétition.

Inscriptions en formation :

Le candidat effectue son inscription sur le site dédié de la F.F.TRI. dénommé : espacetri.fftri.com. Le candidat peut être licencié ou non licencié à la F.F.TRI. Lorsque la personne n'est pas licenciée, il convient que le candidat effectue son stage au sein d'un club affilié à la F.F.TRI. Au préalable, la personne doit prendre attache avec le président du club. Le candidat doit s'assurer que l'association a souscrit une assurance responsabilité civile couvrant ses missions. Avant son inscription, le candidat devra recueillir un avis positif d'accueil d'un club, formalisé par le président, ainsi que la souscription dans le cadre de ses missions d'une assurance responsabilité civile.

Pré-requis :

Le candidat doit posséder avoir 16 ans minimum pour entrer en formation.

Stage pratique BF1 dans une structure fédérale : 15 heures

Brevet Fédéral « Entraîneur Triathlon » : BF2

Le brevet fédéral de niveau 2 (BF 2) qualifié d'entraîneur intervient au sein d'un club affilié à la Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.). L'éducateur obtient un ou plusieurs modules lui conférant la possibilité d'intervention sur le public choisi :

- **jeunes** (licenciés au sein des catégories mini - poussins à juniors hors pratique santé et raids) ;
- **adultes** (licenciés au sein des catégories séniors à vétérans hors pratique santé et raids) ;
- **santé** (tout public dans une démarche de pratique du sport-santé et en dehors du sport sur ordonnance défini dans le décret du 30 décembre 2016) ;
- **raids** (tout public pratiquant le raid).

Ses principales missions :

- accueillir les pratiquants et les licenciés en fonction de la spécialité retenue ;
- expliquer la séance conduite aux participants ;
- conduire une séance dans un cadre sécuritaire ;
- mettre en place des situations pédagogiques dans un but de progression dans les activités proposées ;
- évaluer les actions menées dans le cadre de l'entraînement ;
- intégrer en responsabilité un accompagnateur dans l'équipe d'encadrement ;
- animer des situations attractives adaptées aux différents publics et à la spécialité obtenue ;
- faire évoluer la situation en fonction de ses observations.

Inscriptions :

Le candidat effectue son inscription sur le site dédié de la F.F.TRI. dénommé : espacetri.fftri.com.
Le candidat doit être licencié à la F.F.TRI. Renseignements auprès de votre conseiller technique de ligue régionale de triathlon (CTL) : <http://www.fftri.com/la-federation/ligues-regionales/>

Pré-requis :

Le candidat doit posséder les pré-requis d'entrée en formation fixé, qui sont les suivants :

- avoir 16 ans minimum (ou cadet première année) et être licencié à la F.F.TRI ;
- être titulaire d'un diplôme de premier secours de type Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ou équivalent à jour de recyclage annuel. Le candidat doit justifier par le biais d'une attestation le recyclage annuel.

Organisation générale BF2	
Pré requis	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir 16 ans minimum (ou cadet première année) - Etre licencié(e) à la F.F.TRI. - Etre titulaire du PSC1 (ou de son équivalent à jour des révisions)
Modalités d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> - Sur le site dédié espacetri.fftri.com - Renseignements auprès du Conseiller Technique de votre ligue régionale
Période de formation	- De septembre à avril (dates précises fonction des Ligues Régionales)
Validité de la formation	- Sans limite de validité.
Coût de formation	<ul style="list-style-type: none"> - 210 € pour le tronc commun - 100 € par module de spécialité, triathlon adultes, triathlon jeunes, raid - 50 € pour le module de spécialité santé.
Date Examen	Selon ligues : 2 ^{ème} trimestre 2022 (précisions sur le site de votre ligue régionale)

Contenus de formation BF2 :

Tronc commun (36h30) :

- 1 - Les conditions d'exercices du BF2 (30 minutes)
- 2 - Analyse de l'activité des disciplines enchainées (4h30)
- 3 - La posture et la communication (4h15)
- 4 - La sécurité et l'intégrité de l'athlète et du groupe (5 h)
- 5 - Les filières énergétiques (3 h)
- 6 - La F.F.TRI (2h15)
- 7 - Technique des modes de locomotion (11h)
- 8 - Concevoir une séance (2h30)
- 9 - L'animation d'une séance (3h30)

Module triathlon jeunes (14 h)

Et / ou

Module triathlon adultes (15 h)

Et / ou

Module santé (7 h)

Et / ou

Module Raid (14 h)

Stage pratique BF2 dans une structure fédérale : 30 heures

Au sein d'une structure fédérale affiliée à la F.F.TRI., possibilité de compléter lors d'un stage mis en place par la ligue régionale, le stagiaire BF2 devra justifier d'une implication d'au moins 30 heures dans la structure identifiée. Le stagiaire BF2 triathlon jeune ou adulte sera sous la responsabilité directe d'un éducateur triathlon titulaire d'un diplôme fédéral (BF4, BF3) ou d'un diplôme d'Etat triathlon. Le stagiaire BF2 santé ou raid, sera sous la responsabilité d'un éducateur compétent dans la spécialité.

Equivalences – allègements BF2 :

Equivalences avec le BF2 pour les brevets fédéraux cités ci-dessous obtenus avant août 2021 :

- BF5 = BF2 spécialité triathlon jeunes ;
- Initiateur raid = BF2 spécialité raid ;
- Coaching triathlon santé niveau 1 = module santé uniquement.

Allègement de formation :

Les éducateurs d'activités physiques et sportives (EAPS) titulaires d'une carte professionnelle ainsi que les professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) sont invités à faire un positionnement auprès du conseiller technique de ligue (CTL), avant l'inscription à la formation. Ils peuvent prétendre à des allègements en fonction du parcours de formation initial, de l'expérience d'encadrement des disciplines enchaînées.

Accès à la RAE¹ possible sur ce diplôme détails sur le site fédéral www.fftri.com à partir du mois de novembre 2021.

Modalités d'examen du diplôme BF2 :

- Epreuve 1 : Encadrement d'une séance
- Epreuve 2 : Entretien avec un jury

Critères de validation BF2 :

- Valider les 2 épreuves certificatives

¹ RAE : Reconnaissance des Acquis de l'Expérience

Brevet Fédéral de Niveau 3 : BF3

Le brevet fédéral de niveau 3 (BF 3) qualifié d' « entraîneur 3^{ème} degré » intervient au sein d'un club affilié à la Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.). L'éducateur obtient un ou plusieurs modules lui conférant la possibilité d'intervention sur le public choisi :

- **jeunes** (licenciés au sein des catégories mini - poussins à juniors hors pratique santé et raids) ;
- **adultes** (licenciés au sein des catégories séniors à vétérans hors pratique santé et raids) ;
- **raids** (tout public pratiquant le raid).

Ses principales missions :

- organiser l'équipe technique et pédagogique du club ;
- organiser la saison sportive ;
- structurer la planification des athlètes dont il/elle a la responsabilité ;
- conduire l'entraînement d'athlètes de tout niveau ;
- mettre en place un cadre de fonctionnement propice au respect de l'éthique ;
- prévenir les conduites à risques sur le plan médical ;
- intégrer les moyens favorisant l'amélioration du niveau de performance : renforcement musculaire, préparation mentale, accompagnement nutritionnel, etc...

Inscriptions :

Le candidat effectue son inscription sur le site dédié de la F.F.TRI. dénommé : espacetri.fftri.com.
Le candidat doit être licencié à la F.F.TRI. Renseignements auprès de votre conseiller technique de ligue régionale de triathlon (CTL) : <http://www.fftri.com/la-federation/ligues-regionales/>

Pré-requis :

Le candidat doit posséder le pré-requis d'entrée en formation fixé, qui est le suivant :

- être titulaire du Brevet Fédéral de Niveau 2. L'inscription est possible dans la spécialité de module validée.

Organisation générale BF3	
Pré requis	<ul style="list-style-type: none"> - Etre licencié(e) à la F.F.TRI. - titulaire du Brevet Fédéral de Niveau 2. L'inscription est possible dans la spécialité de module validée.
Modalités d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> - Sur le site dédié espacetri.fftri.com - Renseignements auprès du Conseiller Technique de votre ligue régionale
Période de formation	- De septembre à avril (dates précises fonction des Ligues Régionales)
Validité de la formation	- Sans limite de validité.
Coût de formation	<ul style="list-style-type: none"> - 400 € pour le tronc commun - 300 € par module de spécialité, triathlon adultes, triathlon jeunes, raid
Date Examen	Selon ligues : 2 ^{ème} trimestre 2022 (précisions sur le site de votre ligue régionale)

Contenus de formation BF 3 :

- 1 - Les conditions d'exercice des brevetés fédéraux (2h)
- 2 - L'analyse d'activité des disciplines enchaînées (10h)
- 3 - Posture et éthique dans l'action d'encadrement (4h)
- 4 - L'organisation de la saison sportive (12h)
- 5 - L'évaluation de la progression et la régulation du programme (12h)
- 6 - Les aspects techniques des modes de locomotion (23h)
- 7 - Le renforcement musculaire (4h)
- 8 - La prévention des risques inhérents à la pratique des activités enchaînées (4h)
- 9 - L'accompagnement nutritionnel des pratiquant.e.s (4h)
- 10 - Le rôle de l'éducateur dans le développement du club (6h)
- 11 - L'accompagnement d'entraîneurs stagiaires dans leur parcours de formation (1h)

Total volume : 80 heures (*Tronc commun 46h / 34h par module*)

Stage pratique BF3 dans une structure fédérale : 60 heures minimum

Au sein d'une structure fédérale affiliée à la F.F.TRI., possibilité de compléter lors d'un stage mis en place par la ligue régionale, le stagiaire BF3 devra justifier d'une implication d'au moins 60 heures dans la structure identifiée. Le stagiaire BF3 triathlon jeune ou adulte sera sous la responsabilité directe d'un éducateur triathlon titulaire d'un diplôme fédéral (BF4, BF3) ou d'un diplôme d'Etat triathlon. Le stagiaire BF3 raid, sera sous la responsabilité d'un éducateur compétent dans cette spécialité.

Modalités d'évaluation :

- Epreuve 1 : Rapport de stage pédagogique
- Epreuve 2 : Epreuve de terrain : encadrement d'une séance et entretien

Critères de validation :

- Le candidat est admis s'il valide les 2 épreuves certificatives

Allègements :

Les athlètes inscrits sur liste SHN² et les étudiants en Licence STAPS (L3) entraînement sportif spécialité triathlon, titulaire du BNSSA ayant validés le cursus L2 complet, et qui justifient de la participation à 5 épreuves agréées par la F.F.TRI sont dispensés du prérequis BF2 pour l'entrée en formation. Aucune équivalence n'est prévue.

Accès à la RAE³ possible sur ce diplôme : Détails sur le site fédéral www.fftri.com à partir de novembre 2022.

Equivalence – allègements BF3 :

Equivalence avec le BF2 pour les brevets fédéraux cités ci-dessous obtenus avant août 2022 :

- BF4 = BF3 spécialité triathlon jeunes ;

Allègement de formation :

Il n'y a pas d'allègement systématique prévu. Toutefois, les éducateurs d'activités physiques et sportives (EAPS) titulaires d'une carte professionnelle ainsi que les professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) sont invités à faire un positionnement auprès du conseiller technique de ligue (CTL), avant l'inscription à la formation. Ils peuvent prétendre à des allègements en fonction du parcours de formation initial, de l'expérience d'encadrement des disciplines enchaînées.

Accès à la RAE⁴ possible sur ce diplôme détails sur le site fédéral www.fftri.com à partir du mois de novembre 2022.

² SHN : Sportif de Haut Niveau

³ RAE : Reconnaissance des Acquis de l'Expérience

⁴ RAE : Reconnaissance des Acquis de l'Expérience

Brevet Fédéral de Niveau 4 : BF4

Prérogatives :

- Accompagne la progression d'athlètes jusqu'au niveau international
- Conçoit et structure la programmation dans un souci d'optimisation de la performance
- Forme et accompagne les BF2 et les stagiaires BF3

Pré requis :

- Etre titulaire du BF3 (ou du BF4 délivré avant août 2022)
- Etre licencié(e) à la F.F.TRI.

Organisation générale de la formation BF4 :

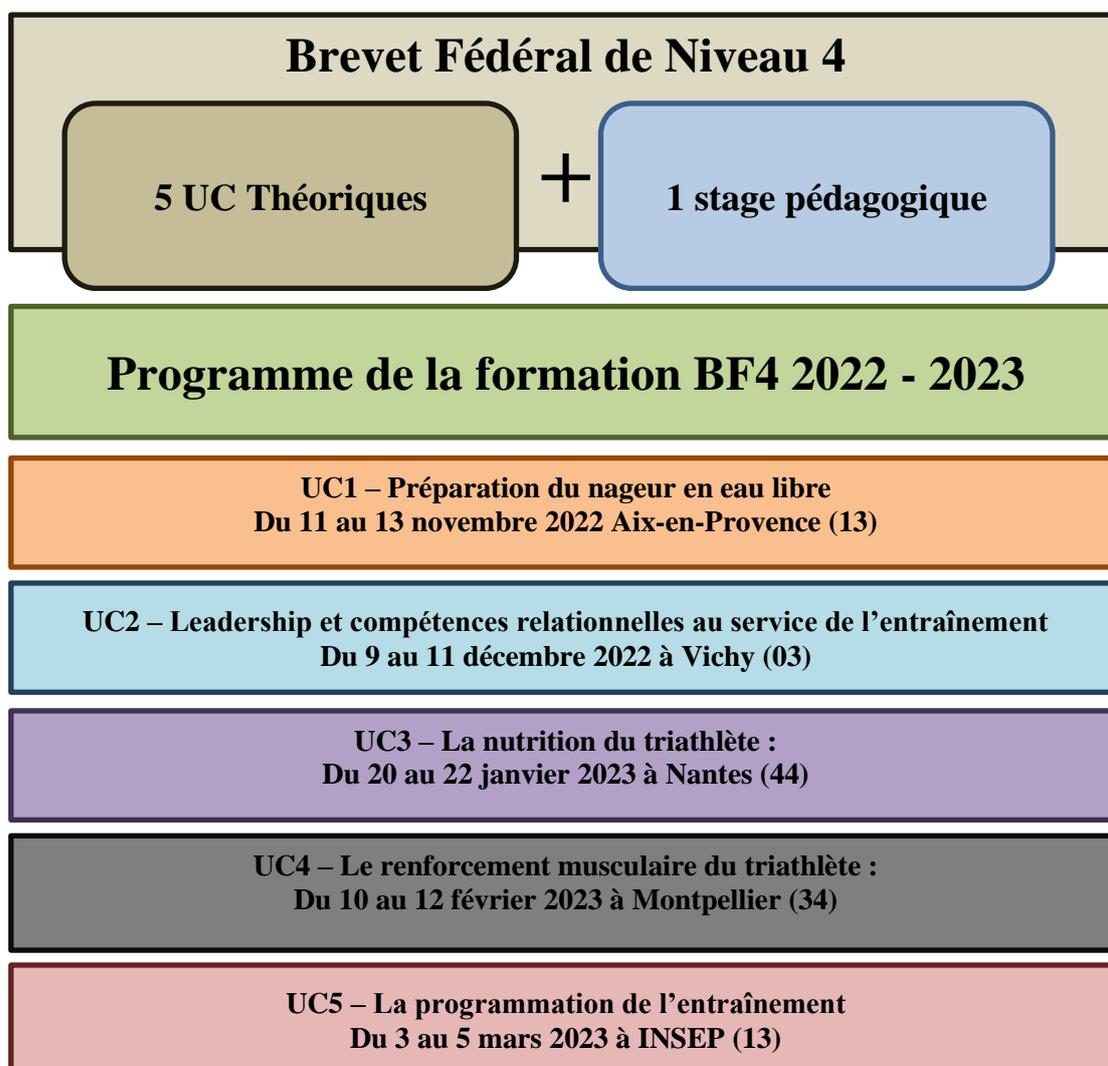


Figure 5 : Présentation de l'architecture générale prévisionnelle de la formation BF4 2022-2023 composée des 5 unités capitalisables (UC) théoriques et du stage pratique à valider pour l'obtention du diplôme. Version susceptible d'être modifiée.

Modalités d'inscription :

Bulletins d'inscriptions sur demande ou à télécharger sur le site de la Fédération Française de Triathlon.

Coûts de formation :

- **Frais pédagogiques** par UC : 140 € TTC

Les clubs labellisés école de triathlon peuvent bénéficier d'une aide spécifique. Il convient de se renseigner auprès de la ligue régionale.

- **Frais d'hébergement et de restauration** : Selon les lieux de formations

Modalités de validation :

- Le candidat est admis s'il prend part à 5 unités capitalisables (UC) théoriques différentes et réalise le stage pédagogique (UC6).
- Pas de limitation de temps pour la validation des 5 UC et du stage.
- Tout titulaire du BF4 peut prendre part aux UC organisées dans le cadre de sa formation continue sous réserve de disponibilité.

Allègements, équivalences, auditeurs libres :

- Les athlètes inscrits sur liste de haut niveau, élite ou senior, les responsables des Pôles France et Espoirs sont autorisés à suivre en tant qu'auditeurs libres. Une attestation de suivi de formation pourra être délivrée dans la mesure où ces auditeurs auront suivi dans sa totalité l'UC de formation.
- Cette disposition, à l'attention des athlètes de haut niveau, est libre de droit. Les frais de déplacement, hébergement et restauration restant à la charge des auditeurs.
- Les titulaires d'une Licence STAPS entraînement option triathlon ayant validés le cursus complet sont dispensés du prérequis d'être titulaire du BF3 pour l'entrée en formation. Aucune équivalence n'est prévue sur ce niveau de certification.

Les diplômes d'Etat triathlon

Contexte :

Conformément à l'article L212-1 du Code du Sport, seuls les diplômes d'Etat permettent d'encadrer le triathlon contre rémunération (à temps complet ou à temps partiel). Ces diplômes inscrits au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) permettent à leur titulaire de disposer de la prérogative d'encadrement de la discipline sportive concernée contre rémunération. Afin de vous guider voici l'ensemble des qualifications professionnelles qui permettent d'encadrer le triathlon contre rémunération. Si vous êtes éducateur ou dirigeant souhaitant professionnaliser l'encadrement du triathlon, voici les qualifications requises pour cela.

QUELS DIPLOMES POUR ENCADRER LE TRIATHLON CONTRE REMUNERATION ?

- **ANIMATEUR TRIATHLON**: Trois diplômes permettent d'obtenir cette qualification par le biais d'une unité capitalisable complémentaire (UCC) triathlon rattachée à trois Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS). L'UCC⁵ « triathlon » est rattachable au BPJEPS APT (Activités Physiques Pour Tous), au BPJEPS AAN (Activités Aquatiques de la Natation) ainsi qu'au BPJEPS AC (Activités du Cyclisme).
Les titulaires du BEESAN **et d'un BF4 triathlon** ont également la possibilité de faire valoir une prérogative d'animateur triathlon.



Figure 5: Diplômes professionnels permettant **d'animer au triathlon**. Le professionnel devra disposer d'une des qualifications identifiées pour prétendre à rémunération (Diplômes de niveau IV).

⁵ UCC : Unité Capitalisable Complémentaire

- **ENTRAINEUR TRIATHLON**: Un diplôme permet d'obtenir cette qualification par le biais du Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS) spécialité perfectionnement sportif mention triathlon. Les titulaires d'une Licence STAPS entraînement sportif option triathlon ont également cette prérogative.

Entraîneur triathlon
« Préparer et entraîner dans une perspective de perfectionnement sportif »

Brevet Fédéral « Entraîneur » triathlon (BF4) obtenu avant août 2007

DEJEPS, Spécialité perfectionnement sportif, Mention triathlon

Licence STAPS « Entraînement sportif » option triathlon

Figure 6: Diplômes professionnels permettant **d'entraîner au triathlon**. Le professionnel devra disposer d'une des qualifications identifiées pour prétendre à rémunération (Diplômes de niveau III).



**SI VOUS NE DISPOSEZ PAS DE CES QUALIFICATIONS ET QUE VOUS ENCADREZ LE TRIATHLON
CONTRE REMUNERATION, VOUS ETES EN INFRACTION VIS A VIS DU CODE DU SPORT.**

Offre de formation ANIMATEUR triathlon 2022-2023

CREPS DIJON – LIGUE Bourgogne Franche Comté de Triathlon :

En cours de construction ouverture probable en janvier 2023.

Comité départemental de Paris de la FFSS – LIGUE Ile de France de Triathlon :

En cours de construction ouverture probable en janvier 2023.

Offre de formation ENTRAINEUR triathlon 2022-2023

□ Deux offres de formation initiale (parcours complets) :

- DEJEPS triathlon en apprentissage ou en formation initiale - [CREPS VICHY](#) : prochaine session en septembre 2022

Une offre de formation spécifique FOAD (parcours allégé) :

- DEJEPS triathlon FOAD (formule allégée) - [PREPASPORTS AIX EN PROVENCE](#) : prochaine session en septembre 2022

Compétences, prérogatives, débouchés :

La formation au diplôme d'état (DEJEPS) confèrera à son titulaire, dans le domaine du triathlon les compétences de :

- conception et de coordination de programmes de perfectionnement sportif et d'un projet pédagogique,
- entretien des capacités physiques générales dans un objectif de santé,
- soutenir le travail d'équipe et d'organiser le travail partenarial,
- accompagner l'implication des bénévoles,
- organiser la mobilisation des moyens,
- conduire des interventions de formation au sein de son équipe et à l'extérieur.

Depuis cette année, en passant le DEJEPS triathlon il est possible de devenir Maître-Nageur Sauveteur (MNS) par la validation d'un certificat de spécialisation complémentaire. Ce titre permet d'enseigner la natation contre rémunération.

L'éducateur exerce ces fonctions au sein :

- d'établissements d'activités physiques et sportives divers intégrant les activités physiques et sportives comme activité de prévention pour la santé et les conduites à risque,
- d'une façon générale, au sein de toute structure promouvant les activités physiques et sportives (clubs, Comité Départemental, Ligue Régionale ou comme indépendant),
- il peut intervenir dans le secteur scolaire ou périscolaire pour assister l'équipe pédagogique.

Emplois et postes visés :

- **Entraîneur Triathlon**
- **Agent de développement**

Pour toute information veuillez contacter le département Emploi-Formation de la F.F.TRI à savoir :

Monsieur Jérémie GARRIC

Conseiller Technique National en charge de l'emploi - formation

Fédération Française de Triathlon

2 rue de la Justice 93213 La Plaine Saint Denis

☐ : 06.23.65.87.69

☐ : jgarric@fftri.com

FORMATION DEJEPS CREPS VICHY 2022



CREPS
Auvergne-Rhône-Alpes
– Vichy



Cadre général :

Il s'agit d'une formation préparant au Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, diplôme de **niveau III** délivré par l'Etat, au même titre qu'un diplôme universitaire de technologie (DUT), d'un brevet de technicien supérieur (BTS), ou d'un premier cycle d'enseignement supérieur.

Emplois et postes visés

- Entraîneur de triathlon
- Agent de développement
- Maître-nageur sauveteur

Public concerné :

- Avoir 18 ans
- Pratiquant le triathlon
- En recherche d'emploi, en formation continue, en reconversion professionnelle ou en formation initiale.

Calendrier :

Date limite dépôts des dossiers : 15 juillet 2022

Tests de sélection : 12 septembre 2022

Début de formation : 26 septembre 2022

Fin de formation : 31 décembre 2023

Volume horaire global : 2100 heures (hors allègement)

- Nombre d'heures en centre de formation (CREPS) : 700 heures dont 140h à distance
 - Nombre d'heures en entreprise : 1400 heures
- Allègement de formation possible défini lors du positionnement.

Exigences préalables :

- Etre titulaire du BNSSA (à jour des révisions)
- Attestation de participation à 5 triathlons (délivrée par la DTN F.F.TRI.)

Modalité d'évaluation :

Evaluations certificatives (diplôme ouvert pour tout ou partie à la VAE)

Aspects financiers :

Formation prise en charge par le CFA des métiers du sport et de l'animation pour les apprentis.

Frais d'inscription aux épreuves de sélection : 50.00 euros

Frais forfaitaires de positionnement : 12.00 euros

Frais pédagogiques (cursus classique) : 9477.00 euros

Possibilités d'hébergement et de restauration pour les stagiaires inscrits à une formation professionnelle dispensée au CREPS.

Renseignements et inscription :

Bruno MENNECIER

CREPS VICHY – AUVERGNE

2 route de Charmeil - B.P. 40013 - 03321 BELLERIVE-SUR-ALLIER cedex

☐ : **04 15 90 00 71**

☐ : **06 23 48 93 50**

☐ : bruno.mennecier@creps-vichy.sports.gouv.fr



FORMATION DEJEPS PREPASPORTS 2022

Cadre général :

*Il s'agit d'une formation au Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, diplôme de **niveau III** délivré par l'Etat, au même titre qu'un diplôme universitaire de technologie (DUT), d'un brevet de technicien supérieur (BTS), ou d'un premier cycle d'enseignement supérieur.*

DEJEPS : Spécialité « perfectionnement sportif » mention triathlon

Public concerné :

- Avoir 18 ans
- *Pratiquant la discipline triathlon*
- *Disposer d'une carte professionnelle d'éducateur sportif et d'une expérience professionnelle*
- *Avoir une expérience dans l'encadrement du triathlon*
- *En situation d'emploi, en formation continue.*

Calendrier :

Date limite dépôt des dossiers : 9 septembre 2022

Tests de sélections : 3 octobre 2022

Début de formation : 7 novembre 2022

Fin de formation : 6 juillet 2023

Organisation de la formation :

- 200 heures en centre de formation (présentiel)
- 100 heures à distance
- 750 heures en entreprise

Exigences préalables :

- Etre titulaire du BNSSA (à jour des révisions)
- Attestation de participation à 5 triathlons (délivrée par la DTN F.F.TRI.)

Modalité d'évaluation :

Evaluations certificatives (diplôme ouvert pour tout ou partie à la VAE)

Aspects financiers :

Formation prise en charge par le CFA des métiers du sport et de l'animation pour les apprentis.

Frais pédagogiques :

- Tarif prise en charge OPCA : 3128.00 euros
- Tarif financement personnel : 2527.00 euros

Renseignements et inscription :

PREPA-SPORTS

Maison de la formation et des métiers du sport

285, rue du Docteur Aynaud - 13 857 Aix-en-Provence Cedex 3

Tel : 04 42 90 57 08

Courriel : contact@prepa-sports.com

[Inscription](#)

Aides à la formation

Les formations induisent un investissement relativement conséquent en termes de volumes horaires et financiers.

Pour faciliter vos démarches, pour chaque inscription à une formation, vous sera fournie une fiche de liaison vous permettant de faire valoir vos droits à la formation (professionnelle ou bénévole) auprès des partenaires ou organismes financeurs.

Vous trouverez ci-dessous différentes pistes susceptibles de vous guider dans une prise en charge de ces coûts de formation.

- **Le club :**

Il peut être intéressé au premier chef par un accroissement des connaissances et des compétences de ses éducateurs. **Le club peut obtenir des aides au travers des partenaires institutionnels locaux (exemple : conseil régional, départemental, communal).**

- **La ligue Régionale :**

Dans le cadre d'un projet d'aide à la formation de ses cadres. Elle peut sur ses fonds propres prendre en charge une partie des frais de formation.

- **Les organismes de formation professionnelle :**

L'Opérateur de Compétences (OPCO) en charge du financement de la formation continue des professionnels et/ou des bénévoles des structures associatives est l'AFDAS. Pour de plus amples renseignements veuillez contacter votre antenne régionale de l'AFDAS.

Pour être sûr d'être accepté, votre dossier de financement de formation doit être bien renseigné et envoyé le plus tôt possible.

Vous trouverez ci-dessous les renseignements qui vous seront demandés :

- Nom de l'organisme de formation : Fédération Française de Triathlon
- N° organisme de formation : 11930347893
- Responsable de la formation : Jérémie GARRIC
- Forme juridique de l'organisme : Association loi 1901
- Nombre d'heures : suivant votre stage (voir fiche descriptive)
- Coût pédagogique H.T. : suivant votre stage (voir fiche descriptive)

Contacts pour l'emploi-formation

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des coordonnées du département emploi-formation, il sera à même de répondre à l'ensemble de vos questions.

Pour vos questions d'ordre général, contactez le secrétariat :

Madame Carole BOGAERT

Responsable Administrative emploi – formation

CREPS PACA site Aix en Provence

Chemin de la Guiramande^{SEP} CS 70445, 13098 Aix-en-Provence

☎ : 04.42.93.80.63

✉ : formation@fftri.com

Pour toutes vos questions concernant les formations fédérales contactez :

Monsieur Nicolas BILLARD

Conseiller Technique National

CREPS PACA site Aix en Provence

Chemin de la Guiramande^{SEP} CS 70445, 13098 Aix-en-Provence

☎ : 06.10.33.55.24

✉ : nbillard@fftri.com

Pour toutes vos questions sur les formations d'Etat contactez :

Monsieur Jérémie GARRIC

Conseiller Technique National

Fédération Française de Triathlon

2 rue de la Justice 93213 La Plaine Saint Denis

☎ : 06.23.65.87.69

✉ : jgarric@fftri.com

Pour toutes vos questions sur les raids multisports contactez :

Madame Claire Grossoeuvre

Conseillère Technique Nationale

Fédération Française de Triathlon

2 rue de la Justice 93213 La Plaine Saint Denis

☎ : 06.45.14.94.95

✉ : cgrossoeuvre@fftri.com

Retrouvez également toute l'actualité du département emploi - formation sur internet

Site web : <http://www.fftri.com>
